

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

\*

**N° 22/2023**

**Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le quatre juillet deux mil vingt-trois, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.**

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Jean-Paul De Vermont, Geneviève Foley, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Damien Lamboley, Ludovic Batteur, Adrien Carret, Mirabelle Rousset-Charensol, Alain Arnaud

Excusés : Maryline Trichard, Xavier Collonge

Laurence Renoux a été élue secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 29 juin 2023

**Objet : diminution temps de travail du poste d'ATSEM**

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 97,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Vu le tableau des emplois,

Vu la délibération 26/2020 en date du 2 juin 2020 créant l'emploi d'ATSEM pour une durée hebdomadaire de 33.56/35<sup>ème</sup>,

Considérant la demande de l'agent pour supprimer ½ heure de ménage à l'école chaque jour sur son poste et que cette diminution n'impacte pas l'organisation du ménage de l'école,

Monsieur le Maire propose de modifier ce poste passant de **33,56 heures hebdomadaires à 32 heures hebdomadaires annualisées à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.**

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** la modification du **poste d'ATSEM à temps non complet** soit le **passage de 33.56 à 32/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.**

PERRIN Jean-Charles,  
Maire



Laurence Renoux,  
Secrétaire de séance



Date de télétransmission en préfecture : 06/07/2023 Date de publication sur le site Internet : 06/07/ 2023
---